



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### défense des intérêts moraux

Question écrite n° 21937

#### Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur l'hommage solennel rendu aux membres du réseau « Jeanson » le 16 octobre dernier. Cette manifestation, tenue au centre culturel algérien de Paris, avait pour objet un hommage aux personnes qui, en France, ont aidé, financé ou approvisionné le Front de libération national qui combattait les troupes françaises en Algérie. Par cette aide, ces « porteurs de valise » comme ils étaient dénommés à l'époque, se sont rendus complices des troupes de l'Armée de libération nationale, qui a tué environ 27 500 militaires français et en a blessé 65 000 entre 1954 et 1962. Alors que ces soldats français effectuaient leur devoir, sous les ordres du Gouvernement, les « porteurs de valises » se sont résolument placés du côté de l'ennemi. Il lui demande son sentiment sur l'hommage solennel qui leur a été rendu et si de tels exemples sont bénéfiques pour les jeunes générations et pour la cohésion nationale.

#### Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants comprend parfaitement les sentiments du monde combattant et notamment les anciens combattants d'Afrique du Nord en raison de l'hommage rendu par le centre culturel algérien aux « porteurs de valises ». Il a eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet au nom de M. le Premier ministre et du Gouvernement lors de la séance consacrée aux questions d'actualité du 27 octobre 1998. A cette occasion il a précisé que : « Le Gouvernement n'a pas été avisé de cette initiative, prise par un centre culturel qui bénéficie du statut diplomatique. Le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat aux anciens combattants ont fait savoir à l'ambassade d'Algérie qu'ils la désapprouvent ; elle s'assimile en effet à une provocation, surtout un 16 octobre, la France ayant inhumé le soldat inconnu de la guerre d'Algérie le 16 octobre 1977 à Notre-Dame-de-Lorette. L'hommage que nous rendons aux anciens combattants d'Algérie consiste d'abord pour nous à parler de guerre d'Algérie, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. Ensuite, nous inaugurons des stèles et des rues à leur mémoire. Enfin, nous prenons l'initiative d'édifier un mémorial national - nous espérons que ce sera à Paris. Telle est la manière dont nous entendons agir dans cette affaire. » Cette position a été réitérée au cours des débats au Sénat lors de la discussion du budget du département ministériel. Elle a bien sûr aussi été exprimée avec force auprès d'un certain nombre de présidents d'association.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Accoyer](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21937

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 1998, page 6334

**Réponse publiée le :** 11 janvier 1999, page 185